

COMMUNE DE FORGES
«LE PRÉ VERT»



NOTA : - les altitudes sont rattachées au nivellement normal NGF-IGN69
- plan dressé sous réserve des servitudes existantes
- les limites périmétriques n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire par le Géomètre-Expert.

 Périmètre du lotissement

Légende :

-  chaussée en enrobé
-  marquage résine
-  parkings en enrobé
-  accès des lots en béton gris balayé
-  trottoir en enrobé
-  cheminement piéton en calcaire fin compacté
-  enherbement
-  Plantations basses sur toile tissée
-  Candélabre à poser
-  Implantation possible en limite
-  Accès véhicules interdit (piétons soumis à autorisation spéciale)
-  Zone non constructible sauf clôtures
-  Zone non constructible sauf clôtures devant être traitée exclusivement en espaces verts avec obligation de plantation d'une haie
-  Zone non constructible. Accès ouvert non clos fixe (6m x 5m) pour le stationnement des véhicules
-  Zone non constructible. Accès ouvert non clos déplaçable (6m x 5m) sur la façade pour le stationnement des véhicules
-  Construction en Rez de Chaussée uniquement (lots 1 et 4)
-  Construction en R+1 obligatoire
-  Traitement architectural avec obligation de construction à l'angle
-  Ligne d'implantation obligatoire de toute ou partie de la façade
-  Zone d'implantation de toute ou partie de la façade

PLAN DE COMPOSITION

